

Parallèlement à son refus de penser la civilisation sur le modèle de l'évolution biologique, Elias conteste, dans ses écrits épistémologiques, la transposition des méthodes forgées par les sciences exactes pour étudier l'histoire des sociétés. En mettant l'accent sur la dialectique de l'« engagement » – ou implication émotionnelle – et de la « distanciation » – ou maîtrise des représentations affectives des phénomènes, tant naturels que sociaux – il reformule la question de la position particulière du chercheur en sciences sociales. Et invite à concevoir la connaissance scientifique non comme un progrès continu mais plutôt, à l'instar de la civilisation dont elle participe, comme un processus socio-historique loin d'être achevé.

• *La Civilisation des mœurs* (1939), trad. P. Kamnitzer, Paris, Calmann-Lévy, 2002. – *La Dynamique de l'Occident* (1939), trad. P. Kamnitzer, Paris, Pocket, 2003. – ELIAS N. & SCOTSON J. L., *Logiques de l'exclusion* (1965), trad. P.-E. Dauzat, Paris, Pocket, 2001. – ELIAS N., *La Société de cour* (1969), trad. P. Kamnitzer et J. Etoré, Paris, Flammarion, 2002. – *Qui est-ce que la sociologie ?* (1970), trad. Y. Hoffmann, Paris, Pocket, 2003. – *Engagement et distanciation* (1983), trad. M. Hulin, Paris, Pocket, 2005. – ELIAS N. & DUNNING E., *Sport et civilisation* (1986), trad. J. Chicheportiche et F. Duvinéau, Paris, Fayard, 1994. – ELIAS N., *La Société des individus* (1987), trad. J. Etoré, Paris, Pocket, 2004. – *Studien über die Deutschen* (1989), Francfort, Suhrkamp, 1998. – *Norbert Elias par lui-même* (1990), trad. J.-C. Capèle, Paris, Pocket, 1995.

Florence DELMOTTE

→ Civilisation et culture ; Évolutionnisme ; Freud S. ; Individualisme et holisme méthodologiques ; Weber M.

ELSTER Jon, 1940

Le parcours de Jon Elster, né en 1940, un des penseurs contemporains les plus incisifs et les plus novateurs en sciences sociales, est atypique : norvégien, il achève sa formation universitaire non pas aux États-Unis, mais comme étudiant étranger à l'ENS de la rue d'Ulm (prolongeant une tradition familiale de liens avec Paris). Marxiste, il suit le séminaire de Raymond Aron plutôt que celui d'Althusser et soutient en Sorbonne une thèse sur Marx (sous la direction d'Aron) en 1972. Il est ensuite assistant de sociologie à l'Université (« gauchiste ») de Vincennes (1973-1977), puis professeur d'histoire à Oslo (1975-1985). S'accommodant mal de l'esprit français et de l'esprit norvégien, alors trop peu analytiques, il rejoint le Département de sciences politiques de la University of Chicago (1984-1995), où enseignent Gary Becker et James Coleman, deux des plus grands noms de la théorie du choix rationnel. Appelé à Columbia University où ont enseigné Lazarsfeld et Merton et où il occupera la prestigieuse chaire Robert Merton (1995-2006), il quitte pourtant New York pour accepter la chaire « Rationalité et sciences socia-

les » créée pour lui au Collège de France (2006) – institution prestigieuse en France mais bien moins aux États-Unis – retrouvant ainsi sa seconde patrie.

Si l'on excepte des publications de jeunesse en norvégien (marquées par un intérêt prononcé pour Hegel et Marx), l'œuvre publiée de Jon Elster commence véritablement avec *Leibniz et la formation de l'esprit capitaliste* (1975). Méditant sur la métaphysique leibnizienne de la préordination divine et sur le rôle qu'elle aurait pu jouer sur le développement du capitalisme – analogue à celui de l'éthique calviniste de la prédestination selon Weber – Elster suggère comment la théorie normative du choix rationnel et celle des effets malheureux, comme tels intentionnels (quoique éventuellement prévus), des actions humaines émerge dans les débats du XVII^e siècle sur la rationalité d'un Dieu créateur omniscient et omnipotent, capable pourtant de laisser se produire des cataclysmes porteurs d'infinies souffrances.

C'est sur la base de la théorie du choix rationnel et de l'individualisme méthodologique qu'Elster réécrit sa thèse *Karl Marx : une interprétation analytique* ([1985] 1989) et qu'il devient, avec J. Roemer et G. Cohen, l'un des membres les plus actifs du cercle des marxistes analytiques (le « Groupe de septembre », qui se réunit chaque mois de septembre à Londres). Du marxisme, qu'il abandonne au cours des années 1990, il conserve un intérêt marqué pour la théorie normative de la justice distributive et réparatrice et la théorie des choix collectifs (Elster & Hylland (dir.), 1986 ; Elster [1992] 1995, 2004, 2006), notamment l'évaluation des procédures rationnelles de décision collectives telles que la démocratie délibérative (dont l'idée moderne est née chez J. Habermas) (1998 a).

L'œuvre d'Elster peut être largement perçue comme le pendant de celle de James Coleman. Autant celui-ci est déductif, systématique et parfois dogmatique, autant Elster est inductif, parfois fragmentaire et sceptique. Alors que pour Coleman, les sciences sociales sont dans un état peut-être pas si éloigné de celui de la physique juste avant Newton, de sorte qu'il y a sens à chercher les principes explicatifs les moins nombreux, autant pour Elster les sciences sociales en sont encore au stade de la chimie du XIX^e, de sorte que ce qu'il faut chercher à établir, ce sont plutôt des généralisations inductives pas trop éloignées des phénomènes, et donc des abstractions de degré peu élevé. Cela le conduit, au niveau microsociologique, à procéder à un inventaire assidu des nombreux micro-mécanismes psychologiques au fondement des phénomènes sociaux, formulables par des hypothèses souvent plus proches de celles du sens commun ou de celles des maximes des moralistes (La Fontaine, La Rochefoucauld), des écrivains (Stendhal, Zinoviev) ou de la sagesse universelle (la Bible, les Grecs), que des principes explicatifs des sociologues classi-

ques, Tocqueville mis à part (1990, 1999 b, 2002). Cela ne l'empêche pas d'utiliser des disciplines aussi peu « littéraires » que la psychologie cognitive expérimentale ou la neurobiologie dans l'étude d'autres mécanismes du comportement humain (ce pour quoi il reçoit le prix Jean Nicod) (1999 a).

Elster met en évidence des énigmes multiples pour la théorie du choix rationnel classique en s'intéressant aux cas non standards (comme tels souvent fascinants). D'où son intérêt pour les émotions et la façon dont elles « subvertissent » la rationalité (1999 a et b), pour les normes en tant que leur émergence est loin de s'expliquer toujours par la recherche de la satisfaction de l'intérêt personnel bien compris, pour l'identité du Moi dans la mesure où l'incohérence entre les diverses préférences des acteurs ou les mensonges qu'ils se font à eux-mêmes sur ce qu'ils souhaitent vraiment suggèrent une possible « multiplication » du moi (1986 b), etc. De même s'est-il penché sur le fait que, s'il est vrai qu'une action peut classiquement être décrite comme le résultat d'un choix sous contraintes données, ce n'est pas toujours aussi simple : parfois en effet les hommes choisissent eux-mêmes de se construire des contraintes (tels certains drogués cherchant des stratégies d'auto-engagement pour échapper à leur addiction, à la façon d'Ulysse se faisant attacher au mât par ses matelots pour échapper à la séduction des sirènes) ([1979] 1993, 1986 a). Parfois aussi les préférences sous-jacentes aux choix peuvent être elles-mêmes transformées par les contraintes (le renard de La Fontaine découvrant tout d'un coup que sont trop verts les raisins (*sour grapes*) qu'il trouvait peu auparavant vermeils, lorsqu'il réalise qu'il ne pourra les atteindre ([1983] 1985, 1986 a) ; Elster réinterprète ainsi l'*habitus* bourdieusien comme un processus d'adaptation des préférences au contexte.

Les intuitions estéliennes irradient souvent dans de multiples directions. Ainsi, les recherches sur les stratégies d'auto-contraintes personnelles peuvent mener à la neurobiologie de l'addiction et à la thérapie psychiatrique (1999 a, 2000) comme à l'analyse du rôle positif des contraintes délibérées sur la création artistique (2000) tandis que les recherches sur les stratégies d'auto-contraintes collectives conduisent à la théorie sociologique des Constitutions dans la mesure où celles-ci sont des moyens pour les citoyens de se contraindre positivement (en s'interdisant par avance certaines pratiques) (2000) – la reconstruction de l'Europe de l'Est en offrant un laboratoire vivant (1998 b).

Rarement auteur contemporain aura fait preuve d'un esprit à la fois aussi délié dans ses intuitions et en même temps aussi prudent et mesuré dans sa reformulation des principes théoriques les plus généraux des sciences sociales. Elster élargit ainsi à peine l'individualisme méthodologique (1986 b) et s'écarte à pas comptés des prémisses de la théorie du choix rationnel, allant de la rationalité parfaite

à la rationalité imparfaite (celle d'Ulysse, par exemple), de celle-ci à la rationalité problématique, de celle-ci enfin à l'irrationalité (la dupéerie de soi du renard, par exemple) ; c'est là le plan même de *Ulysses and the Sirens*, le premier ouvrage où se dessinait le fil directeur qu'il suivra constamment et se révélait son inspiration éclectique si particulière. L'ouvrage aussi qui l'a brusquement propulsé sur le devant de la scène théorique internationale pour n'en plus du tout sortir.

• *Leibniz et la formation de l'esprit capitaliste*, Paris, Aubier Montaigne, 1975. – *Ulysses and the Sirens. Studies in the Rationality and Irrationality* (1979), Cambridge, Cambridge University Press, 1993. – *Sour Grapes. Studies in the Subversion of Rationality* (1983), Cambridge, Cambridge University Press, 1985. – *Karl Marx. Une interprétation analytique* (1985), trad. P.-E. Dauzat, Paris, PUF, 1989. – *Le Travailleur et ses enfants. Deux essais sur les limites de la rationalité*, trad. A. Gerschenfeld, Paris, Minuit, 1986 a. – ELSTER J. (dir.), *The Multiple Self*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986 b. – ELSTER J. & HYLLAND A. (dir.), *Foundations of Social Theory*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986c. – ELSTER J., *The Cement of society*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989. – *Psychologie Politique*, Paris, Minuit, 1990. – *Local Justice* (1992), New York, Russell Sage Foundation, 1995. – ELSTER J. (dir.), *Deliberative Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998 a. – ELSTER J. (dir.), *Institutional Design in Post-Communist Societies: Rebuilding the Ship at Sea*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998b. – ELSTER J., *Strong Feelings. Emotions, Addiction and Human Behavior*, Cambridge, MIT, 1999 a. – *Alchemies of the Mind. Rationality and the Emotions*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999b. – *Ulysses Unbound. Studies in Rationality, Precommitment, and Constraints*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000. – *Proverbes, maximes et émotions*, trad. P. Livet, Paris, PUF, 2002. – *Closing the Books. Transitional Justice in Historical Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004. – ELSTER J. (dir.), *Retribution and Reparation in the Transition to Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.

Alban BOUVIER

→ Addiction ; Aron R. ; Becker G. ; Choix collectif et éthique sociale ; Coleman J. ; Émotions ; Habermas J. ; *Habitus* ; Individualisme et holisme méthodologiques ; Irrationalité ; Merton R. ; Rationalité.

ÉMOTIONS

Les émotions semblent former un domaine de recherche hétérogène. Des états assez différents, comme le sentiment de culpabilité, la joie et la surprise, mais aussi la peur et la colère, sont en général jugés appartenir à cette catégorie. De plus, il n'existe pas de science unifiée des émotions. Une pluralité de disciplines, allant de la philosophie à la neurologie en passant par la biologie, l'éthologie, l'anthropologie, la psychologie et la sociologie, entre autres, s'intéresse en effet aux émotions. Chacune de ces disciplines présuppose, que ce soit de manière explicite ou non, une conception spécifique de la nature des émotions.

On peut diviser les théories des émotions en deux camps principaux, selon que celles-ci sont considérées comme des phénomènes cognitifs ou non. D'après la plus radicale des théories non cognitives, celle de William James (1884) et de Carl Lange (1885) (1968), les émotions sont des sortes de sensations corporelles, comme la douleur. Plus exactement, nos émotions ne seraient rien d'autre que l'expérience que nous avons de certains événements physiologiques. La peur, par exemple, serait constituée par l'expérience de nos battements de cœur, battements causés par la perception de quelque chose d'effrayant.

L'assimilation des émotions à de pures sensations a fait l'objet de différentes critiques. Un premier problème tient au fait que la phénoménologie des émotions ne semble pas assez riche pour pouvoir rendre compte des différents types d'émotions postulés par le sens commun, comme la colère, la peur, la honte, la fierté ou encore la joie. Comme le suggèrent les travaux effectués en neurologie, il existe des différences physiologiques suffisantes pour identifier certains types d'émotions, ce qui permet de supposer que les sensations correspondantes sont elles aussi distinctes (Ledoux [1996] 2004 ; Panksepp [1998] 2004). Toutefois, il semble clair que pour distinguer des émotions comme la honte et le sentiment de culpabilité, ou encore le regret, il faut faire appel à autre chose qu'aux sensations. Il est généralement admis, par exemple, que celui qui a honte juge en principe qu'il a failli par rapport à un standard auquel il adhère, tandis que celui qui ressent de la culpabilité pense normalement avoir fait quelque chose de mal. Quant au regret, il ne porte pas nécessairement sur nos propres actions, si bien qu'on peut regretter quelque chose sans rien se reprocher. Il serait donc insuffisant de simplement parler de sensations pour distinguer ces types d'émotion.

Une autre objection classique aux théories purement non cognitives vient du fait que, contrairement aux sensations, les émotions peuvent être évaluées quant à leur rationalité. La peur de celui qui croit qu'un ours l'attaque peut être considérée comme justifiée ou non, selon les circonstances. En effet, on peut avoir de plus ou moins bonnes raisons de penser qu'on va faire se fait attaquer par un ours.

Une troisième difficulté vient de ce que les émotions sont au moins pour la plupart dirigées vers ce qu'on appelle des objets intentionnels. On a peur d'un chien, on est triste d'avoir perdu son chat, on espère que le soleil se lèvera. Les sensations, par contre, ne portent sur rien. Contrairement à une perception ou à une croyance, une douleur ne porte pas sur quelque chose.

Ces considérations militent pour une approche cognitive des émotions. Il en existe deux sortes, que l'on peut qualifier de théories propositionnelles et de théories perceptuelles. Selon les théories propo-

sitionnelles, les émotions sont, ou impliquent nécessairement, des états cognitifs ayant des contenus propositionnels, comme les croyances et les jugements. Dans la version la plus simple de ce type de théorie, les émotions sont identifiées à des jugements de valeur (Solomon [1976] 1993 ; Nussbaum [2001] 2003). Être en colère contre quelqu'un, par exemple, équivaudrait à juger que cette personne nous a offensés. La peur d'un chien ne serait rien d'autre que le jugement que ce chien est dangereux. Le même genre de théorie a été défendu en psychologie sous le nom de « théorie de l'évaluation (» appraisal «) (Arnold [1960] 2000 ; Scherer, Schorr & Jonhstone, 2001).

L'objection commune que l'on peut faire à l'assimilation des émotions à des jugements de valeur est qu'il est possible de faire un jugement évaluatif, ou plus généralement d'entretenir une attitude propositionnelle, sans ressentir aucune émotion. On peut par exemple juger qu'il y a du danger sans pour autant ressentir la moindre peur. En réponse à cela, il est naturel d'affirmer qu'une émotion contient d'autres ingrédients comme, par exemple, des désirs, des sensations, ou encore des événements physiologiques.

La thèse selon laquelle les émotions impliquent nécessairement des attitudes propositionnelles a fait l'objet d'importantes critiques. Selon une première objection, on peut douter que les nouveau-nés et les animaux soient capables d'avoir des attitudes propositionnelles. Et pourtant ils ressentent certaines émotions, comme la peur. Une seconde objection se fonde sur l'existence de conflits entre émotions et jugements. Il est par exemple possible d'avoir peur d'une araignée tout en jugeant qu'elle est parfaitement inoffensive, ce qui semble bien montrer que le jugement selon lequel l'araignée est dangereuse n'est pas nécessaire pour ressentir de la peur. Ce type de conflit semble analogue aux cas d'illusions perceptuelles comme celle dite « de Müller-Lyer », dans laquelle on persiste à voir les lignes comme ayant des longueurs différentes, alors que l'on sait qu'elles sont de la même longueur.

Sur la base des analogies entre expériences perceptuelles et émotions, certains ont proposé des théories perceptuelles des émotions (de Sousa [1987] 1990 ; Tappolet, 2000 ; Prinz, 2004). Selon ces théories, les émotions consistent en, ou impliquent nécessairement, des perceptions. Plus précisément, les émotions sont considérées être des perceptions des valeurs. Une émotion de peur, par exemple, consisterait en la perception du danger, tandis que d'admiration ressentie à l'égard d'une personne consisterait en la perception du caractère admirable de cette personne.

La théorie des programmes affectifs développée par Paul Ekman (2004) peut être considérée comme une proche parente des théories perceptuelles des émotions. En effet, les différentes réactions qui constituent l'émotion – l'expression faciale, les réac-

tions musculaires, l'expression vocale, les changements endocriniens et hormonaux, l'activation du système nerveux autonome – sont déclenchées par l'évaluation d'un stimulus. Cette évaluation est le fait d'un système spécifique, qualifié de mécanisme automatique d'évaluation, qui fonctionne indépendamment du système cognitif d'ordre supérieur, responsable de la pensée rationnelle. Cette indépendance à l'égard de la pensée rationnelle fait qu'il est naturel de considérer avec Paul Griffiths (1997) que les programmes affectifs postulés par Ekman partagent des traits importants avec les modules cognitifs postulés par Jerry Fodor ([1983] 1986). En effet, ces modules sont des mécanismes de traitement de l'information innés, caractérisés par un isolement relatif à l'égard des autres systèmes cognitifs et en particulier du système cognitif supérieur. Comme le montre l'illusion de Müller-Lyer, ce que nous croyons ou nous savons n'affecte parfois guère ce que voyons. De la manière, la peur instinctive que nous ressentons à l'égard d'une grosse araignée velue n'est pas influencée par notre conviction que cette araignée est inoffensive, et ce même si elle est vraiment inoffensive.

Sur la base de travaux s'inspirant de Darwin ([1872] 2001) et portant sur les expressions faciales, Ekman affirme qu'il y a au moins six ou sept programmes affectifs, correspondant chacun au moins grossièrement à une catégorie d'émotion postulée dans le langage ordinaire. Il s'agit de la peur, de la colère, de la tristesse, du dégoût, de la surprise, de la joie et peut-être du mépris. Ces émotions sont affirmées être innées et « pan-culturelles », dans le sens qu'elles se retrouveraient dans toutes les cultures.

La question de savoir si nos émotions sont génétiquement encodées ou si elles sont au contraire le fruit d'une interaction entre un environnement culturel et un mécanisme d'apprentissage général reste controversée. Elle oppose les tenants de la psychologie évolutionniste, comme Tooby et Cosmides (1990), selon lesquels nos émotions constituent des adaptations que nous avons héritées de nos ancêtres du Pléistocène, aux « constructionnistes », qui affirment que les émotions sont des constructions socio-culturelles (Armon-Jones [1989] 1991 ; Harré, 1986). Selon ces derniers, les émotions sont considérées être des structures complexes composées d'expériences, d'expressions et de dispositions comportementales, créés et disséminés par des groupes socio-culturels et gouvernés par des règles prescrivant ce qui peut causer une émotion et quelles réactions sont appropriées.

Une autre question controversée concerne la relation entre les émotions et la raison. Bien que les émotions aient été traditionnellement considérées comme opposées à la raison, cette conception ne fait plus l'unanimité. On peut distinguer deux stratégies de revalorisation des émotions. Selon la première, les émotions s'opposent à la raison, mais ce conflit est jugé avoir des conséquences bénéfiques.

Selon Robert Frank, par exemple, le sentiment de culpabilité aurait une fonction sociale centrale. Il permettrait de régler des problèmes de coopération dans des situations de dilemme du prisonnier (Frank, 1988 ; voir aussi Giffard [1990] 1996 ; Livet, 2002). Selon la seconde stratégie, les émotions et la raison travaillent au moins parfois de concert, les émotions étant nécessaires au bon fonctionnement de la raison. Comme le confirme les études menées en psychologie (Matthews & Wells, 1994), les émotions auraient par exemple pour fonction de focaliser l'attention d'un organisme sur certaines informations pertinentes (de Sousa [1987] 1990 ; Damasio [1994] 2006).

Il reste encore beaucoup de questions ouvertes en ce qui concerne les émotions. De quel côté les réponses viendront-elles ? Selon Griffiths (1997), ce seront principalement les sciences empiriques qui nous éclaireront, le philosophe devant se contenter de faire la synthèse des résultats des différentes disciplines. Dans un esprit plus conciliant, on pourrait admettre qu'il existe tout de même un certain nombre de vérités conceptuelles importantes au sujet des émotions. On peut par exemple penser au lien entre émotions et valeurs que la plupart des théories, qu'elles soient empiriques ou non, reconnaissent.

► ARMON-JONES C., *Varieties of Affect* (1989), Toronto, University of Toronto Press, 1991. – ARNOLD M., *Emotion and Personality* (1960), New York, Columbia University Press, 2000. – DAMASIO A. R., *L'Erreur de Descartes* (1994), trad. M. Blanc, Paris, Odile Jacob, 2006. – DARWIN C., *L'Expression des émotions chez l'homme et les animaux* (1872), trad. D. Féralut, Paris, Payot, 2001. – DE SOUSA R., *The Rationality of Emotion* (1987), Cambridge, MIT Press, 1990. – EKMAN P., *Emotions revealed. Recognizing Faces and Feelings to improve Communication and Emotional Life*, New York, Owl Books, 2004. – FODOR J., *La Modularité de l'esprit* (1983), trad. A. Gerschenfeld, Paris, Minuit, 1986. – FRANK R. H., *Passions within Reason. The Strategic Role of the Emotions*, New York, Norton, 1988. – GIBBARD A., *Sagesse des choix, justesse des sentiments. Une théorie du jugement normatif* (1990), trad. S. Laugier, Paris, PUF, 1996. – GRIFFITHS P. E., *What Emotions Really Are. The Problem of Psychological Categories*, Chicago, University of Chicago Press, 1997. – HARRÉ R., « The Social Constructionist Viewpoint », in R. HARRÉ (dir.), *The Social Construction of Emotions*, Oxford, Blackwell, 1986. – JAMES W., « What is an emotion », *Mind*, 1884, n° 9, pp. 188-204. – LANGE C., « Om sindsbevaegelser. Et psyko-fysiologisk studie » (1885), in C. LANGE & W. JAMES (dir.), *The Emotions*, Londres, MacMillan, 1968. – LEDOUX J., *The Emotional Brain. The Mysterious Underpinnings of Emotional Life* (1996), New York, Phoenix, 2004. – MATTHEWS G. & WELLS A., *Attention and Emotion : A Clinical Perspective*, Psychology Press, 1994. – LIVET P., *Émotion et rationalité morale*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002. – NUSSBAUM M., *Upheavals of Thought. The Intelligence of Emotions* (2001), Cambridge, Cambridge University Press, 2003. – PANKSEPP J., *Affective Neurosciences. The Foundations of Human and Animal Emotions* (1998), New York, Oxford University Press, 2004. – PRINZ J. J., *Gut Reactions. A Perceptual Theory of Emotions*, New York, Oxford University Press, 2004. – SCHERER K., SCHORR A.

& JONHSTONE T. (dir.), *Appraisal Processes in Emotion. Theory, Methods, Research*. Oxford, Oxford University Press, 2001. – SOLOMON R. C., *The Passions. The Myth and Nature of Human Emotions* (1976), New York, Hackett Publishing, 1993. – TAPPOLET C., *Emotions et Valeurs*, Paris, PUF, 2000. – TOOBY J. & COSMIDES L., « The Past Explains the Present : Emotion Adaptations and the Structure of ancestral environment », *Ethology and Sociobiology*, 1990, n° 11, pp. 375-424.

Christine TAPPOLET

→ Affects ; Évolutionnisme ; Rationalité.

EMPIRE ET IMPÉRIALISME

L'empire est probablement, certes après la tribu, la construction politique la plus ancienne. Dès l'aube de l'histoire, les hommes bâtissent des empires, tous finissent par périr mais de nouveaux empires surgissent toujours. Cependant, depuis la fin du XVIII^e siècle, la spectaculaire diffusion des principes démocratiques paraît condamner l'idée même d'empire. Celui-ci implique l'inégalité, d'abord entre l'empereur et ceux qu'il soumet ; or la démocratie, elle, est mue par l'égalité. Mais l'histoire aime les contradictions : les États européens, où, au XIX^e siècle s'implante la démocratie (France, Angleterre...), sont aussi ceux des empires coloniaux. L'âge démocratique s'accompagne de l'impérialisme, « stade suprême du capitalisme », selon Lénine : les empires coloniaux, prétendant dépasser leurs prédécesseurs, se veulent portés par une mission, une idéologie, réalisant une exploitation méthodique des ressources, faisant des colonisés les rouages d'une immense machine intégrant toute l'humanité dans un système économique planétaire.

Les empires sont une permanence de l'histoire, cycle sans fin de création et destruction. L'impérialisme caractérise l'une des ères impériales, celle des empires coloniaux européens, cherchant à se partager la terre entière. Ce moment impérialiste se clôt au XX^e siècle avec le vaste reflux des puissances européennes et la décolonisation. Ce paroxysme impérial accouche-t-il de la fin des empires ou plutôt de leur réinvention ? Ainsi, dans la seconde moitié du XX^e siècle, se dessinerait un nouvel âge impérial, celui des empires démocratiques.

L'empire, toujours renaissant, toujours anéanti

L'empire se caractérise par la combinaison dynamique de trois éléments : un peuple impérial, conscient d'assumer une forme de mission ; des populations subordonnées, exploitées mais aussi protégées par l'empire ; enfin, des frontières, séparant clairement l'empire du chaos et de la barbarie, mais devant être toujours repoussées afin de garder à l'empire un élan. Un empire qui ne s'étend plus est voué à se défaire. La Rome impériale a la sagesse de stabiliser le limes, cet immense dispositif qui protège l'empire, mais alors souffre de plus en plus

d'une production agricole insuffisante. En même temps, plus l'empire s'étend, plus il s'épuise, requérant des moyens toujours plus lourds tant pour maintenir la paix en son sein que pour contenir les ennemis extérieurs. Ainsi l'Angleterre impériale, se rendant compte, à l'aube du XX^e siècle, qu'elle a trop de rivaux ou d'ennemis : Allemagne, Russie, Japon et même États-Unis...

Les empires s'édifient dans un mélange sanglant d'occasions et de volonté. Durant cette fièvre créatrice, l'initiative désordonnée l'emporte ; des individus, militaires géniaux, aventuriers mystiques, constructeurs utopiques, sont souvent les acteurs décisifs : Jules César pour Rome ; Christophe Colomb et les Conquistadors pour l'Espagne ; Cecil Rhodes pour l'empire britannique ; une poignée d'officiers pour l'empire colonial français.

Aucun empire ne dure seulement par la force : le III^e Reich, qui, selon Hitler, devait durer mille ans, a été anéanti après douze ans de tyrannie sauvage pour ceux qui n'étaient pas aryens. Les empires, pour se maintenir, se font monuments ; arrivent les administrateurs et les ingénieurs. Après les armées, les routes constituent le second ciment des empires. Ces empires, assagis ou amollis, sentent déjà leur mort approcher : révoltes sourdes ou ouvertes des peuples soumis ; amertume des élites locales revendiquant le pouvoir pour elles-mêmes ; convoitises extérieures ; corruption des élites... Les empires s'inventent alors une mission, une idéologie, un nom effaçant leur violence initiale et suggérant une solidarité universaliste : *Commonwealth* britannique, France d'outre-mer... C'est le moment des commémorations : jubilé de la reine Victoria (1897) ; Exposition coloniale à Vincennes (1931)...

Les empires, atteignant leur apogée, butent contre des dilemmes insolubles. Soit ils continuent de s'étendre, incorporant des populations de plus en plus réticentes ; ainsi, à l'issue de la Grande Guerre, l'Angleterre et la France, pourtant épuisées, mettant sous tutelle les anciens territoires ottomans du Moyen-Orient et accroissant les sentiments d'humiliation des Arabes... Soit les empires se momifient derrière leurs murailles : Chine des Mandchous ; Union soviétique post-stalinienne... Ces colosses moribonds se maintiennent par des apparences, des rites qui tombent en poussière dès qu'un choc les boucsole (pour la Chine, guerres de l'opium ; pour l'URSS, réformes de Mikhaïl Gorbatchev).

Les empires, tentant de survivre, accélèrent leur destruction. Ainsi Rome se convertissant au christianisme et donc abandonnant sa tolérance religieuse. Ainsi l'URSS payant de plus en plus cher son emprise sur l'Europe orientale (en particulier fournitures d'énergie à bas prix pour tenir des sociétés de plus en plus hostiles au communisme par un confort médiocre et peu coûteux). Ainsi aujourd'hui les États-Unis convaincus que leur sécurité exige qu'aucune partie du monde n'échappe à la démocratie à l'occidentale...

L'impérialisme, stade suprême des empires

Le terme « impérialisme » est forgé au début du XX^e siècle par l'économiste britannique libéral, John A. Hobson. Lénine s'empare de la notion, dans *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme* ([1916] 2001). Pour Lénine, les puissances capitalistes, toujours en quête de nouveaux marchés, sont conduites à se disputer le monde et à se tailler par la force des empires qui leur assureront débouchés et matières premières, ces luttes féroces accouchant à terme d'une guerre générale (comme celle qui éclate en 1914). Ainsi adviendrait l'âge des impérialismes, des empires absolus, les moyens industriels permettant une exploitation systématique des territoires et des hommes. Aux empires inconscients du passé, succéderaient des empires conscients, édifiés par des poignées d'individus – les bourgeois conquérants, selon la formule de l'historien Charles Morazé –, déterminés à soumettre la terre entière à la rationalité capitaliste.

L'apogée des empires européens, des rivalités coloniales du XIX^e siècle aux deux guerres mondiales, constitue bien un âge impérial extrême. Tout se combine pour faire des empires des constructions idéologiques : supériorité écrasante des Européens sur les peuples en voie de colonisation ; certitude missionnaire des Blancs, convaincus d'apporter aux sauvages la Civilisation ; efficacité des instruments, de la mitrailleuse aux chemins de fer. Pour le communisme révolutionnaire, l'épanouissement du capitalisme dans l'impérialisme fonde un combat planétaire. L'industrialisation de toute la terre appelle une lutte des classes, impliquant tous les continents. Dans les années 1960, le Moyen-Orient, l'Asie du Sud-Est, l'Amérique latine seraient les fronts d'un conflit global entre l'impérialisme capitaliste et la révolution.

Le mot « impérialisme » suggère des phénomènes impériaux sans empires. Ainsi les États-Unis, nés à la fin du XVIII^e siècle en se libérant de l'empire anglais, dénonciateurs obstinés des empires coloniaux européens, se retrouvent-ils, après les deux guerres mondiales, à la tête d'un empire informel. Dans un monde d'États souverains, les dynamiques impériales, pour être légitimes, se masquent sous des intérêts supérieurs (promotion de la liberté et de la démocratie). De même le communisme soviétique se révèle être une formulation prolétarienne de l'ambition impériale russe.

Une nouvelle ère impériale : les empires démocratiques ?

La fin du XX^e siècle paraît annoncer la fin définitive des empires : décolonisations à répétition, avec, pour dernière péripétie (provisoire ?), la dissolution de l'URSS ; destruction des « prisons de peuples », des États quasi impériaux : Yougoslavie, Tchecoslovaquie... ; principes démocratiques du droit inter-

national (notamment, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes...). Pourtant l'idée impériale hante toujours l'histoire, ainsi que le suggèrent deux exemples : l'organisation de la paix mondiale ; la construction européenne.

— La paix mondiale. Pour l'idéologie démocratique, la seule paix authentique est démocratique, reposant sur un pacte entre le plus grand possible d'États, ces derniers, quel que soit leur poids, ayant les mêmes droits et obligations, un policier institutionnel étant créé au-dessus de ces États afin de rétablir l'ordre si l'un ou plusieurs de ces États le violent. Tel est le système onusien, avec la Charte liant tous les États membres et le Conseil de sécurité. Or ce dernier policier du monde a bien une dimension impériale, avec ses cinq membres permanents, dotés de responsabilités particulières dans la surveillance de la paix, et disposant, chacun d'un droit de veto. De plus, comme l'illustre la guerre d'Irak en 2003, le policier « démocratique » – le Conseil de sécurité –, se montrant divisé, un policier impérial, autoproclamé, se substitue à lui : les États-Unis. Il existe bien aujourd'hui, dans plusieurs parties du monde (Europe, Asie-Pacifique, Moyen-Orient), un quasi-empire américain, les États-Unis agissant et étant reconnu comme un protecteur intervenant chaque fois que l'ordre local est perturbé : par exemple, en 1991, pour libérer le Koweït de l'occupation irakienne ; en 1999, pour mettre fin à la purification ethnique du Kosovo.

Empire et démocratie peuvent donc se combiner. La démocratie rêve d'un monde d'égalité, où les États se rallieraient à une autorité supérieure démocratiquement choisie par eux et habilitée à maintenir l'ordre. Or le monde reste une jungle, où les États sont de poids très inégal et gardent le contrôle de la force armée. Même si des pactes démocratiques (comme la Charte des Nations Unies) se multiplient entre les États, certains, du fait de leur taille, de leur histoire, de leurs moyens, tendent à se comporter en policiers impériaux, nombre de « petits » acceptant avec enthousiasme cette protection, à leurs yeux beaucoup plus sûre que les garanties d'un traité international. En Europe, dans l'Asie-Pacifique, au Moyen-Orient, règnent des formes de paix impériale, les États-Unis étant le gardien de ces dispositifs.

— La construction européenne. Au premier abord, la construction européenne n'a rien d'impérial : ses principes et ses règles sont démocratiques ; rien n'est imposé, tout est négocié. Cependant cette construction est sous-tendue, malgré elle, semble-t-il, par une dynamique impériale : regroupant, à l'origine, six États, elle en comprend en 2005 vingt-cinq, et plusieurs autres frappent à la porte. L'Union européenne serait un empire inversé ou redéfini : Les empires se font par la force militaire, la construction européenne attire parce qu'elle promet à ceux qui la rejoignent paix, prospérité et démocratie. Les empires règnent par des